



BioSummer 3D

LIVRET D'ACCUEIL

STAGIAIRE

Pour commencer

Retrouvez dans ce livret l'ensemble des documents d'accueil et d'informations pour les stagiaires inscrits à un stage de formation chez Biosummer 3D.

Certains documents vous seront remis avant votre entrée en formation :

- ❖ Le programme de la formation.
- ❖ Le support de cours correspondant au stage.
- ❖ Les horaires de la formation.
- ❖ Les procédures d'évaluation de la formation.
- ❖ La sanction de la formation.

Le livret d'accueil vous présente :

- ❖ Quelques conseils pour bien commencer votre formation et adopter les bons réflexes p.3
- ❖ Les services..... p.4
- ❖ Les ressources documentaires p.4
- ❖ Le matériel informatique à disposition p.5
- ❖ L'établissement et son environnement p.6
- ❖ Présentation de nos locaux p.7
- ❖ Le règlement intérieur p.8
- ❖ Consignes de sécurité p.9

Conseils pour le bon déroulement de la formation

Les horaires de formation

Matin : 09h00 – 12h30

Après-midi : 13h30 - 17h00

Coupure : 10h15 – 10h30 15h15 – 15h30

Les règles de vie : des incontournables

Le bon fonctionnement de l'entreprise exige le respect d'un certain nombre de règles. Elles figurent dans le règlement intérieur remis à votre entrée dans le centre et affiché.

Le « savoir-être » : une compétence essentielle !

Convivialité, respect, échanges, coopération... Savoir travailler avec d'autres, adopter le bon comportement avec les formateurs, les autres stagiaires... est une compétence-clé au même titre que les savoir-faire. Le savoir-être participe en outre au bien-être de chacun et à la qualité de vie.

Un problème, une difficulté : ça peut arriver...

Les relations humaines, quel que soit le contexte (famille, école, couple, amis, entreprise...), ne sont pas toujours un « long fleuve tranquille ». Il peut y avoir des mésententes, des insatisfactions, des incompréhensions. Si vous êtes confronté(e) à ce type de situation, privilégiez le dialogue. Parlez-en ouvertement à votre formateur ou référent.

Objectif : vous aider à relativiser la difficulté rencontrée, à trouver les bonnes solutions pour la résoudre.

Services

Formations

Blue Sky Plan - Exocad - Maestro - Imprimante Nextdent -
Imprimante Formlabs - Scanner Shining 3D

Ressources documentaires

Supports de cours

Un support de cours adapté à chaque formation est remis en début de stage avec tutoriels, des exercices pratiques et des utilitaires.

Ressources Web

Les stagiaires pourront depuis le site internet de Biosummer 3D consulter, ou :

- ❖ Télécharger les plans de formation.
- ❖ Tester ses connaissances.
- ❖ Consulter le règlement intérieur.
- ❖ Consulter les actualités de l'établissement.

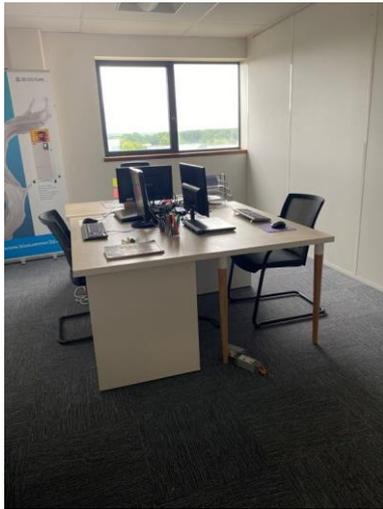
Evaluations

Le stagiaire trouvera pour chaque cours :

- ❖ Des tests permettant d'évaluer son niveau d'assimilation.
- ❖ QCM
- ❖ Test à chaud, à froid.

Matériel informatique

- ❖ 3 PC Windows 10 en réseau avec connexion Wifi.
- ❖ Écrans plats
- ❖ Ecran TV
- ❖ Imprimante



Fournitures :

Stylos, crayons à papier etc...



L'établissement et son environnement



Biosummer 3D, créé en 2016, Nous sommes spécialisés dans la mise en place de solutions complètes d'impression 3D pour le secteur dentaire. Nos offres modulaires incluent les moyens d'acquisition numérique, les logiciels d'imagerie et de CAO médicales, les imprimantes 3D, les matériaux biocompatibles et les outils chirurgicaux adaptés.

Notre organisme s'adresse aussi bien aux cabinets dentaires, qu'aux laboratoires de prothèses dentaires.

Nos locaux se trouvent dans l'ancien immeuble du service technique du MC Habitat.

Comment nous rejoindre ? :



En voiture : Autoroutes A4 et A104

En bus à partir de la gare de Chelles Gournay :

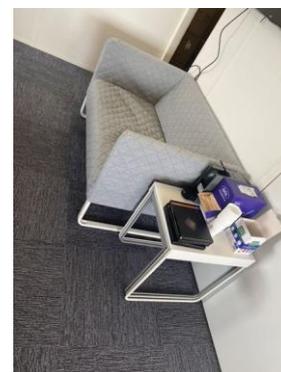
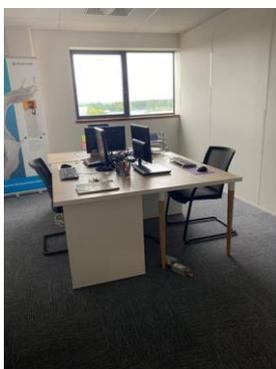
- ❖ Bus n°6 : direction Gare de Vaires Torcy (arrêt ZAC de la Tuilerie)
- ❖ Bus n°7 : direction Marché (Courty) (arrêt Centre Postal)
- ❖ Bus n°9s : direction Cité scolaire (arrêt ZAC de la Tuilerie)



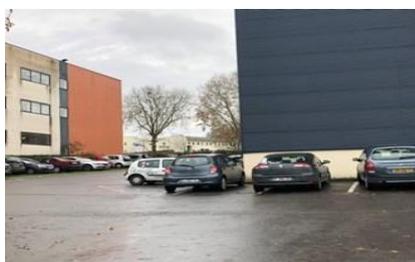
Présentation de nos locaux

Nous disposons d'une salle de formation :

- ❖ Avec 3 postes avec connexion wifi, un écran TV pour projecteur. (1 à 3 personnes)



- ❖ D'un coin café.
- ❖ Salle de repos.
- ❖ Des toilettes handicapées sont à disposition.
- ❖ Accès au parking, commerces, restauration et hébergements aux alentours de l'établissement.



* Nous vous mettons des places à votre disposition : les places 8 et 9 réserver à l'organisme de formation Biosummer 3D. Si ces places sont occupées veuillez-vous garer à l'extérieur du Parking car les autres places sont réservées aux autres entreprises.

Parking

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du Travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires de Biosummer 3D :

- D'introduire des boissons dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- D'emporter ou modifier les supports de formation ;
- De modifier les réglages des paramètres de l'ordinateur ;
- De manger dans les salles de cours ;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions ;

Article 3 : Sanctions :

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de Biosummer 3D pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Gérant de Biosummer 3D
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procedure :

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque Biosummer 3D envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de Biosummer 3D. La convocation mentionnée à l'article précédent fait éclat de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par Biosummer 3D, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme de lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. Biosummer 3D informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur de WEC, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Article 6 :

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant toute inscription définitive.

Consignes de sécurité de confinement en cas d'évacuation

The infographic is divided into three vertical columns, each with a dashed border at the top. The first column is red and titled 'INCENDIE'. It contains instructions: 'Prévenir formateur référent', 'Garder son calme Déclencher l'alarme incendie' (with a hand icon), 'Alerter pompier', 'Attaquer le feu sans prendre de risques' (with a fire extinguisher icon), and a fire extinguisher icon at the bottom. The second column is green and titled 'EVACUATION'. It contains instructions: 'En cas de : - Signal sonore - Sur ordre', 'Evacuer Suivre les indications' (with a person walking icon), 'Se diriger vers les issues de secours', 'Sortir à l'extérieur du bâtiment sur le parking public.' (with a person walking icon), and a person walking icon at the bottom. The third column is yellow and titled 'ACCIDENT'. It contains instructions: 'Prévenir formateur référent', 'Protéger la situation à risques' (with a person lying down icon), 'Examiner la victime', and 'Faire alerter Samu Tél : 15' (with a person lying down icon). A person lying down icon is also at the bottom.